

Vos contacts FCPE :

Pour les écoles :

Emmanuelle FONTENAS 0786978515

emmanuelle.fontenas@laposte.net

Pour le collège :

Rafaèle MEUNIER 0621350864 meunier.rafaele@gmail.com

Estelle MESAS-KANIA 0687985422 estelle.mesaskania@gmail.com

Pour soutenir les actions de la FCPE Montlouis, rejoignez-nous !

La première cotisation est de 10 euros (3 euros après déduction de 66% des impôts).



ENSEMBLE POUR LES ENFANTS

Bulletin d'information de décembre 2017

**Conférence
sur les rythmes de l'enfant
lundi 18 décembre au Ligeria
par Claire Leconte
organisée par
la FCPE et L'APEIM**

**Rentrée 2018,
quels rythmes pour nos enfants ?**

Nom du parents :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

E-mail :

Etablissement(s) scolaire(s) :

Les bulletins d'adhésion sont à déposer dans la boîte aux lettres de la FCPE, rue de la République (à côté de l'école Desnos), ou avenue Appenweier (Ferry/Ralluères) ou à remettre au responsable FCPE de l'établissement de votre enfant, ou à renvoyer à Emmanuelle Fontenas, 7 rue des Aitres, 37270 Montlouis sur Loire.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !



Rejoignez-nous
sur notre page

Facebook :

FCPE-Montlouis sur Loire

Notre site internet :

<http://fcpemontlouis.kazeo.com>

Pour tout savoir de l'actualité
des écoles, de nos actions.

Pour contacter le groupe de
soutien handicap et école.

N'hésitez pas à consulter
notre site !

En mai 2017, le gouvernement Macron a décidé de laisser la possibilité à chaque commune de choisir la semaine à 4 ou 4,5 jours. Certaines communes sont dès cette rentrée repassées à 4 jours et d'autres ont fait le choix de poursuivre à 4,5 jours. Aujourd'hui, nous ne savons pas si les subventions qui permettent de mettre en place les APE seront maintenues par l'Etat à la rentrée prochaine. De plus, aucun bilan sur l'apprentissage et le bien-être de l'enfant n'a été effectué depuis la mise en place de la semaine à 4,5 jours en 2013 au niveau national.

Localement, la mairie a rencontré séparément chaque acteur agissant autour de l'enfant : les représentants des écoles, les intervenants dans les APE et les associations de parents d'élèves pour un travail de concertation.

→ Le 15 novembre, les associations de parents d'élèves devaient préciser leurs choix de rythme à la mairie : semaine à 4 ou 4,5 jours. Depuis le mois d'octobre, nous travaillons avec l'APEIM pour apporter une réponse à la mairie et avons fait le choix de faire une réponse commune. Nous ne nous sommes pas positionnés sur l'un des rythmes estimant que sans avoir fait une consultation auprès des parents, nous n'étions pas en mesure de les représenter convenablement.

Nous aurions souhaité un travail de concertation commun avec les autres structures concernées par les rythmes scolaires (associations, clubs de sports, équipe éducative des écoles) dès octobre. Plus de temps de concertation pour définir les rythmes nous semble nécessaire pour prendre en compte l'ensemble des temps éducatifs de l'enfant.

→ Notre priorité sera de participer au travail sur l'aménagement des horaires tout en veillant prioritairement à respecter les rythmes de l'enfant. La mairie établit ses budgets début 2018 pour l'année civile et le choix de la semaine à 4 ou 4,5 jours sera décidé en février 2018.

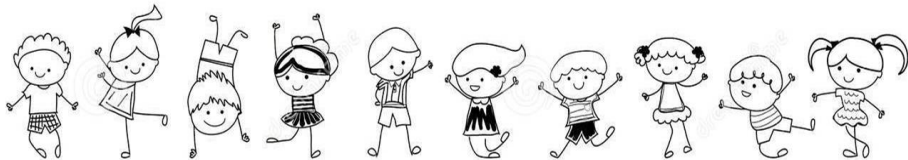
Quelles sont les hypothèses possibles pour la rentrée 2019 ?

- semaine à 4,5 jours avec maintien des APE
- semaine à 4,5 jours sans les APE
- semaine à 4 jours sans les APE

LE POINT DE VUE DE LA FCPE NATIONALE

En tant que conseil local FCPE, nous souhaitons vous faire part du point de vue défendu par la FCPE à l'échelle nationale. Des arguments de poids pour ne pas céder à la tentation de privilégier l'intérêt des adultes avant celui des enfants !

- **Des journées moins chargées** : sur 5 jours, les temps d'apprentissage sont mieux répartis. Les élèves ne sont pas des machines.
- **En pleine forme le matin** : Enseignants et chercheurs l'affirment, les enfants sont plus attentifs le matin
- **Pas de coupure néfaste** : la coupure en milieu de semaine n'est pas bonne pour les enfants. Difficile de travailler le jeudi matin
- **Un avantage pour tous** : car la semaine à 4 jours creuse le fossé entre ceux qui bénéficient d'activités périscolaires et ceux qui n'en bénéficient pas
- **Un projet éducatif concerté** : la réforme des rythmes a permis des projets éducatifs construits avec tous les acteurs. Pourquoi s'arrêter au milieu du gué ?



En Europe, la France se distingue !

Tour d'horizons de ces différences :

« 4h15 minutes, c'est la durée moyenne d'un jour d'instruction dans l'UE, contre 5h20 en France, voire 6 h (un record européen) avec la semaine de 4 jours (source : dossiers de la DEPP, n°207, ministère de l'Éducation nationale).

La France est aussi le pays d'Europe où le nombre de jours travaillés est le plus faible alors que le volume d'heures annuel fait partie des plus élevés. Le pouvoir décisionnel autour du calendrier scolaire est très centralisé alors que dans d'autres pays d'Europe, comme l'Allemagne, ce sont les régions qui sont décisionnaires tout en participant à une concertation nationale.

La gestion du temps scolaire n'est pas le seul facteur à prendre en compte dans la réussite ou non des élèves et sa « responsabilité » est difficile à établir. Pour autant, la France ne cesse de reculer au classement PISA et est au 26ème rang en 2016 eu égard aux résultats de ses élèves en sciences (domaine majeur d'évaluation) loin derrière la Finlande, l'Allemagne ou l'Angleterre »

Sources : revue des parents FCPE n°414 oct 2017

Tous les rapports pointent le système éducatif français comme étant très inégalitaire.

L'APEIM et la FCPE vous invitent à venir réfléchir aux conditions d'apprentissage et au bien-être de nos enfants sur le temps scolaire et périscolaire.

Afin d'apporter des éléments de réflexion à ce sujet, nous co-organisons une :

Conférence sur les rythmes de l'enfant

le **Lundi 18 décembre 2017**

20h30 – Espace Ligéria (Salle de conférence)

animée par Claire Leconte

Professeur Émérite de Psychologie de l'Éducation à l'Université de Lille 3 et chercheuse en chronobiologie spécialiste des rythmes de l'enfant et de l'adolescent

Cette conférence est ouverte à tous : parents, acteurs de l'éducation et des activités péri-éducatives (APE), etc.

Entrée gratuite sans réservation.